Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20261012-DELIB2026_59-DE

COMMUNE DE BECHEREL

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Place Tanguy de Kernier 35190 Bécherel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 12 OCTOBRE 2026 à 19H00

L'an deux mil vingt-six, le douze octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bécherel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Mélina PARMENTIER, Maire.

Nombre de membres : En exercice : 15 | Présents : 11 | Votants : 11
Date de convocation : 07.10.2026
Date d'affichage convocation : 07.10.2026
Date d'affichage de la liste des délibérations : 13.10.2026

Présents :

BOUSSEAU Delphine		PRETESEILLE Yvonne
CHEZE Laëtitia	MATHA Frédéric	
	PAIRON Christian	SPAGNOL Paulette
DELAUNAY Agnès	PARMENTIER Mélina	TRASSARD Emilie
	PONSARD Christophe	WILLIOT Pierre

Absent(s) Excusé(s) : REHAULT Olivier, Fabrice COLLIN, Elisabeth MANNOURY LACOUR, Michel DURAND

A été nommé(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance :
Mme Paulette SPAGNOL.

Travaux d'intervention d'urgence et mesures conservatoires des remparts et des tours de Bécherel – Phase T0 | Devis Maçonnerie
Attribution du Marché de Travaux

Délibération n° 2026.59

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune de Bécherel doit faire réaliser des travaux d'urgence et des mesures conservatoires sur les remparts communaux, dans l'attente d'une campagne de restauration générale.

Ces interventions ont pour objet de sécuriser plusieurs secteurs présentant des désordres et des risques d'instabilité, notamment au niveau de la tour dite de la Gendarmerie, de la tour rue Saint-Michel, du massif maçonné du rempart nord et du parapet de l'escalier. Les prestations ont été définies dans le dossier de consultation des entreprises et comprennent notamment, selon les zones, des interventions sur les maçonneries, la reprise de joints, la dépose et la repose de pierres, ainsi que des dispositifs de maintien et de protection provisoires.

Le dossier de consultation des entreprises a été transmis aux trois entreprises consultées le 4 août 2026. Des visites de site étaient prévues le 4 septembre 2026, à la suite desquelles les entreprises devaient transmettre leur offre technique et financière, conformément aux modalités de la consultation.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20261012-DELIB2026_59-DE

Madame le Maire présente au Conseil municipal le rapport d'analyse des offres établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre. Au vu de cette analyse, il est proposé de retenir l'entreprise JOUBREL pour la réalisation des travaux, pour un montant de 57 999,43 € HT.

Madame le Maire invite le Conseil municipal à approuver le rapport d'analyse des offres et à se prononcer sur l'attribution du marché.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le rapport d'analyse des offres présenté par l'équipe de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'urgence et mesures conservatoires sur les remparts communaux ;
- Décide de retenir l'entreprise JOUBREL, située à La Mézère (35), pour l'exécution des travaux, pour un montant de 57 999,43 € HT ;
- Autorise Madame le Maire à signer le marché et l'ensemble des pièces contractuelles et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget communal, dans le cadre de l'opération des travaux d'urgence et des mesures conservatoires sur les remparts Phase T0, au chapitre 23, article 231 « Immobilisations corporelles en cours ».

Pour extrait conforme,
Suivent les Signatures.

Le Maire Mme Mélina PARMENTIER	La Secrétaire de séance Mme Paulette SPAGNOL
MAIRIE de BECHEREL 35190	